

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel des métiers Gabriel Voisin - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée professionnel des métiers Gabriel Voisin - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (45046)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel des métiers Gabriel Voisin - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (45046)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Moyenne pondérée des résultats des 2 années précédentes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les appréciations des professeurs et l'avis du conseil de classe	Très important	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Les appréciations des professeurs et l'avis du conseil de classe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du parcours	Cohérence de la demande au vu du parcours et de l'intérêt pour la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et autres activités.	Autres éléments permettant d'apprécier un parcours individuel et une motivation. Engagement citoyen : service civique, SNU, Engagement lycéen : CVL, MDL, et autres intérêts.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères sont les suivants :

- notes des 2 dernières années avec un calcul automatique pour garantir une équité de traitement,
- ajout d'une note relecteur en fonction des commentaires (prise en compte de l'assiduité et du comportement),
- relecture des dossiers par l'équipe enseignante pour apprécier les candidatures n'ayant pas de notes (ex. réorientations).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le critère principal repose sur la lecture des bulletins. Un comportement correct notamment le sérieux dans le travail et une bonne assiduité sont les meilleurs atouts pour être recruté.

Signature :

Abdallah CHIBI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel des métiers Gabriel Voisin